

Le 24 octobre 2016

Madame, Monsieur,

Suite à la réception d'une lettre anonyme et suspecte, à la demande des Représentants élus des Parents d'Elèves, un Responsable Prévention et Sécurité de l'Education Nationale, les Directrices des écoles maternelle et primaire de Laleu, les Adjointes au Maire en charge de l'Education, et déléguée au secteur Ouest ainsi que la Directrice Générale des Services de la Ville accompagnée de ses services, se sont rencontrés afin d'éviter que des rumeurs génératrices de craintes infondées ne se répandent.

Ils ont pu obtenir des services de l'Etat saisis de ce courrier l'assurance qu'il n'y avait aucune menace crédible ou avérée pour l'école : pas de nom cité, envoi du courrier depuis la région Lyonnaise, aucun message clairement identifiable, aucune critique de l'école, contenu du courrier incohérent,...

Depuis la vague d'attentats de ces derniers mois, l'Etat et plus particulièrement l'Education Nationale a fait de la sécurité des écoles l'une de ses priorités. C'est ainsi que des directives précises ont été adressées à tous les chefs d'établissement pour renforcer les mesures de protection des enfants et les sensibiliser par les biais d'exercices aux réflexes à avoir en cas de dangers. Ces exercices auront bientôt lieu dans l'école de votre enfant.

La Ville de La Rochelle pour sa part a effectué une visite systématique de toutes les écoles de la commune afin de faire l'inventaire des mesures à prendre pour améliorer la sécurité de tous les établissements du primaire. Ce plan de sécurisation commencera à être mis en œuvre rapidement.

Les Représentants des Parents d'Elèves que vous avez récemment élus se sont immédiatement mobilisés sur le problème de la sécurité des enfants. A leur demande une visite complète des bâtiments des écoles maternelle et élémentaire a été faite en présence des Directrices et des services de la Ville.

C'est ainsi que la Ville, en accord avec les enseignants, l'Education Nationale, et les Représentants des Parents d'Elèves, a décidé de prendre dès les vacances de La Toussaint des mesures définitives ou expérimentales. L'école maternelle et primaire de Laleu est ainsi la première à être traitée.

Si vous souhaitez avoir plus de précisions sur ces mesures ou si vous souhaitez poser des questions vous pouvez contacter :

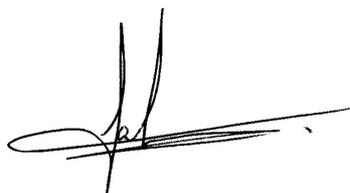
- Madame Sophorn Gargoullaud, Adjointe au Maire chargée du secteur Ouest (Mairie de proximité de Laleu – tél. 05 46 42 66 80)
- Madame Janick Cerfontaine, Adjointe au Maire en charge des écoles (Direction de l'Education - tél. 05 46 51 51 87),
- Mesdames Oudjari et Muller, Directrices des écoles maternelle et élémentaire.
- Madame Quitterie de La Noë, Responsable de la Mairie de proximité de Laleu (tél. 05 46 42 66 80),
- Monsieur Dominique Stanchieri, Responsable de la direction de l'Education (tél. 05 46 51 51 27).

Par ailleurs vos représentants sont à votre écoute pour faire remonter à l'Education Nationale ou la Mairie, toute suggestion, inquiétude ou questionnement que vous pourriez avoir.

Le corps enseignant, l'Education Nationale, les élus et les services de la Ville, ainsi que les Représentants des Parents d'Elèves font de la sécurité des enfants une priorité absolue, et travaillent en concertation et en confiance, pour l'améliorer continuellement.

Comptant sur votre participation et votre vigilance nous vous adressons Madame, Monsieur, nos salutations les plus dévouées.

Monsieur Frédéric Fabre
Inspecteur de l'Éducation
Nationale Adjoint au Directeur
Académique



Madame Marie-Hélène Oudjari
Directrice de l'école maternelle
De Laleu



Madame Catherine Muller
Directrice de l'école élémentaire
De Laleu



Madame Janick Cerfontaine
Adjointe au Maire déléguée à
l'Éducation, les Affaires scolaires, PEDT



Madame Sophorn Gargoullaud
Adjointe au Maire déléguée au
secteur Ouest



Représentants des Parents d'Elèves
Ecoles maternelle et élémentaire

Tony ANGENIARD


Gilloto Stathier
